

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1984)
Heft: 719

Artikel: AKW : désinformation patronale
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1016823>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Désinformation patronale

Thèses claires et percutantes, mises en garde réalistes tombant à point nommé, méritant grande attention et large écho, selon la Société pour le développement de l'économie suisse. «Explosive remise en question», titre «Entreprise romande» (ex-«Ordre professionnel», 10.2.1984), en espérant qu'on saura mener ce «débat fondamental» et «qu'on le mènera avec la sérénité qu'exige son enjeu: la préservation d'une Suisse paisible et prospère».

De quoi s'agit-il? Du dernier et luxueux bulletin (septembre 1983) commis sous l'égide de l'AKW, Cercle d'études pour le capital dans l'économie libre (Arbeitskreis Kapital in der freien Wirtschaft) et intitulé limpidement «L'économie a besoin d'un cadre général plus favorable!».

On a vu dans ces colonnes (DP 717) la façon dont ledit AKW, et plus précisément ses auteurs maison pour l'occasion, l'industriel Walter Hess, le directeur de Georg Fischer Albrecht Keller, l'administrateur et conseiller national radical Hans Rüegg et Hans-Peter Schär, membre de la direction de Ciba-

Geigy, maltraitent l'information concernant l'AVS et la situation économique et sociale des rentiers. Pas grand-chose à attendre, dans ces conditions, de la façon dont sont abordés, dans cet opuscule, d'autres chapitres politiques et financiers.

Un débat fondamental et serein est certes indispensable en ces matières cruciales. Le préalable en est la mise à disposition d'une information correcte: un minimum si, comme cela paraît être le cas, une ouverture d'esprit vers des thèses différentes n'est pas imaginable. Il y va de l'élémentaire respect de la réalité (et des chercheurs qui l'ont mise à jour). Hors de là, pas de recherche possible d'un compromis, pas de consensus envisageable entre les parties en cause. Et c'est précisément sur ce point que le bât blesse: cette droite-là n'a d'autre but que de faire régner sa loi sans partage, se faisant forte de réduire l'examen des faits à un simple exercice de propagande. Affaire à suivre.

¹ Admirez l'effet journalistique: voici «Entreprise romande», organe des syndicats patronaux genevois, qui publie un compte rendu de la Correspondance politique suisse, service de presse voué à la défense de la cause conservatrice, lui-même citant Gilbert Coutau, conseiller national libéral et secrétaire de la Société pour le développement de l'économie suisse, grémium patronal s'il en est, lui-même ne lésinant pas sur les éloges à propos de thèses ultra-patronales. Un coup de pub, c'est si facile. On n'est jamais mieux servi que par soi-même.

PREMIÈRE

Statistiques de salubrité publique

Le Service cantonal de recherche et d'information statistiques (SCRIS) de l'Etat de Vaud vient de combler une lacune, en publiant¹ — pour la première fois en Suisse à ma connaissance — une étude sur les actes et les coûts de la médecine en pratique ambulatoire privée, passant par le canal

¹ Les soins médicaux en pratique ambulatoire privée. Etude statistique du tarif médical conventionnel vaudois. SCRIS, nov. 1983.

des caisses-maladie. Les renseignements sont d'un haut intérêt. Pour une part, ils surprennent. Voici quelques repères concernant la médecine en cabinet privé, pour 1979:

— Deux assurés sur trois (66%) se rendent chez un médecin, au cours de l'année; le recours est plus fréquent chez les femmes (70%) que chez les hommes (57%).

— La convention tarifaire vaudoise comprend 722 actes différents (chacun pondéré par des «points», permettant la facturation). Sur un sondage portant sur 15 000 factures, on dénombre 145 000 actes, soit en moyenne environ 10 actes par facture.

— L'acte le plus fréquent est la «consultation». A

lui seul, il représente un quart des actes (25%) et un quart (24%) des honoraires. Cinq positions tarifaires seulement cumulent la moitié des actes facturés (51%); elles expliquent un tiers des coûts (35%) payés par les caisses-maladie pour ce secteur. Vingt positions regroupent ¾ des actes facturés et ¾ des coûts. Il y a ainsi une forte concentration sur un nombre restreint de positions tarifaires utilisées par les médecins.

— Le coût par habitant augmente avec l'avance en âge: inférieur de moitié à la moyenne générale entre dix et vingt ans, il en est le double au-delà de huitante ans (à signaler que la progression est plus forte encore pour l'hospitalisation et le placement institutionnel, non pris en compte dans ce sondage).

— Les femmes sont à l'origine de ¾ des coûts facturés en cabinet médical.

Etc... Toute personne intéressée trouvera tableaux et figures par genre d'actes, spécialité médicale, âge, sexe... Bref, un utile éclairage dans cette «boîte noire» que reste la santé publique.

Un regret toutefois, et de taille. Constituer une telle base de données (unique sur le plan d'un canton, et bien délimitée géographiquement et démographiquement) est un effort considérable. Mieux connaître est une chose. Mais en période d'accroissement des coûts de la maladie et de hausses successives des cotisations d'assurance, il eût été utile — et facile — de se livrer à quelques projections, afin de cerner des tendances de l'offre et de la consommation médico-sociales, ainsi que leurs relations. Par exemple, les effets du vieillissement de la population, les incidences possibles de l'augmentation du nombre des médecins. Par ailleurs, la conclusion mentionne à deux reprises une «opération blanche» susceptible de permettre au corps médical et aux caisses de renégocier la valeur de certains actes. Or on n'en trouve point trace dans l'ouvrage. D'où le souhait d'un prolongement rapide. Car le financement des soins se pose avec acuité; il concerne chacun, du côté de son portemonnaie comme de ce bien si précieux, la santé.

P. G.